

INTRODUCTION



Pour faire suite à la démarche d'écologie d'industrielle et territoriale (EIT) lancée en 2017, le Bassin de Pompey a initié une réflexion concernant l'économie circulaire dont un des sept piliers est l'EIT. L'objectif étant de continuer le travail amorcé avec les entreprises du territoire et d'ouvrir le champ des thématiques à l'ensemble de l'économie circulaire.

Qu'est-ce que l'écologie industrielle et territoriale ?

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte définit l'écologie industrielle et territoriale comme [consistant] « sur la base d'une quantification des flux de ressources, et notamment des matières, de l'énergie et de l'eau, à optimiser les flux de ces ressources utilisées et produites à l'échelle d'un territoire pertinent, dans le cadre d'actions de coopération, de mutualisation et de substitution de ces flux de ressources, limitant ainsi les impacts environnementaux et améliorant la compétitivité économique et l'attractivité des territoires ».

Les acteurs :

Cette démarche territoriale est portée grâce au partenariat fort entre la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et les entreprises du territoire et plus particulièrement l'association d'entreprises Val de Lorraine Entreprendre.



Table des matières

INTRODUCTION	1
Qu'est-ce que l'écologie industrielle et territoriale ?	1
Les acteurs :	1
Quel intérêt pour votre entreprise ?	2
A propos de ce catalogue de synergies :	2
PRODUITS ET DECHETS	3
EQUIPEMENTS ET MATERIELS	8
COMPETENCES	11
PRESTATIONS	12
ENERGIE	14
POUR LA SUITE DE LA DEMARCHE	14

Quel intérêt pour votre entreprise ?



Étapes de la démarche



A propos de ce catalogue de synergies :

Il a été élaboré à partir du dernier catalogue de synergies (Version 2020) et complété par des recherches réalisées par le Bassin Pompey : il n'est donc ni exhaustif, ni limitant.

Par la suite, d'autres ateliers de partage de ressources seront proposés pour enrichir et faire évoluer ce catalogue.

Il ne s'adresse donc pas uniquement aux entreprises ayant participé à un atelier d'identification des synergies entre la période 2017-2020. Au contraire, il est destiné à l'ensemble des entreprises du Bassin Pompey !

Compléter de catalogue permet de signaler d'autres besoins ou ressources non mentionnés, pouvant faire l'objet de nouveaux projets, ou d'apporter des commentaires. Les entreprises doivent également y préciser si elles recherchent ou disposent de telle ou telle ressource parmi celles indiquées.

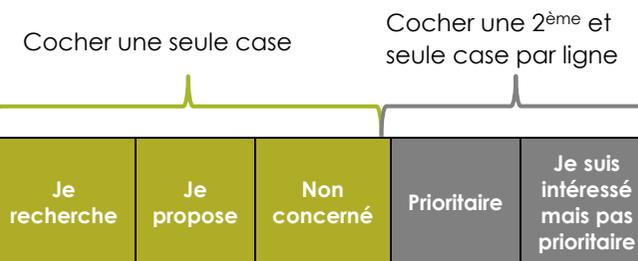
Toute entreprise du Bassin Pompey est invitée à mentionner son intérêt pour chacune des ressources identifiées ou à en proposer de nouvelles. Cacher une seule case par ligne et pour les informations suivantes :

- Je recherche
- Je propose
- Non concerné

Et une deuxième et seule case pour :

- « Prioritaire » (si la recherche ou la mise à disposition de cette ressource est importante et prioritaire pour l'entreprise),
- « Je suis intéressé mais pas prioritaire »

- ou « Non concernée »



Si ces sujets vous intéressent et que vous souhaitez répondre au formulaire pour intégrer une synergie ou proposer des ressources.

Franck Dini- Responsable Service Economie, Attractivité

Rue des 4 Éléments – 54340 POMPEY. Tél. : 03 83 49 81 15/ 06 30 71 88 47

fdini@bassinpompey.fr

Produits et déchets



Plusieurs décrets successifs sont venus préciser les obligations concernant le tri et la valorisation des emballages professionnels inscrites dans le Code de l'Environnement : le décret du 10 mars 2016 a ainsi défini 5 flux de matières concernés : les déchets de papier, de métal, de plastique, de verre, de bois. En juillet 2016 ont été ajoutés les déchets de fraction minérale et de plâtre. À compter du 1er janvier 2025, l'obligation portera sur 8 flux en intégrant les déchets de textiles.

Parallèlement à ces textes, la Loi AGEC6 précise les obligations en matière de tri à la source des biodéchets (Au 31 décembre 2023, il n'y aura plus de seuil, tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets seront concernés). 9 flux au total devront être triés.

THEME 1 : VALORISER LES DECHETS BOIS



OBJECTIF :

Récupérer des matériaux propres et inutilisés pour réduire leurs coûts d'évacuation ou d'achat.
Pour les déchets non réutilisables : trouver des filières de valorisation plus intéressantes économiquement et environnementalement que l'enfouissement (Transformation en panneaux, pellets, etc.)

Ressources (Recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Pelettes Europe					
Palettes hors standard					
Touret de câbles, en bois, pas cerclé					

Meubles de bureaux (tables, chaises, étagère, Armoire...)					
Déchets bois divers (caisses cassées, palettes de bois cassées...)					
Collecte de bouchons de liège					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

THEME 2 : VALORISER LES DECHETS PLASTIQUES



OBJECTIF :

Les déchets plastiques forment aussi part des TRIE DES DECHETS 9 FLUX. L'objectif est de récupérer les plastiques inutilisés pour les réemployer entre entreprises du territoire ou pour mettre en œuvre une offre mutualisée afin de réduire les coûts et l'impact liés au transport.

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
les flacons en plastique					
les barquettes en plastique					
Les bidons					
Liens de cerclage					
Déchets plastiques PEBD (Polyéthylène basse densité) ; sacs en plastique, pellicule plastique, tuyauterie...					
Plastiques PEHD (Polyéthylène haute densité) : palette plastique, bouchons, bouteilles de détergents, lessives, d'hygiène...					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

**THEME 3 :
VALORISER LES
DECHETS
METALLIQUES**

OBJECTIF :
Les déchets métalliques forment aussi part des TRIES DES DECHETS 9 FLUX.
Certaines entreprises ont déjà trouvé des moyens de valoriser les déchets métalliques, mais en ce qui concerne les poussières et les petits morceaux, la valorisation ou la vente est encore plus difficile. L'objectif serait d'obtenir une collecte considérable en poids qui pourrait être intéressante pour la vente ou la création d'un sous-produit.



Ressources (Recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Gueuse (pièce métallique)					
Copeaux de tôles (issu de de poinçonnage)					
Morceaux de ferraille					
Acier et matériaux ferreux mélangés					
Capsule en métal de bouteilles alimentaires					
Morceaux de tôles					
Liens de cerclage métalliques					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

**THEME 4 :
VALORISER LES
DECHETS TEXTILES**



OBJECTIF : Au 1er janvier 2025, les déchets de textile seront concernés par le tri 9 flux et devront être triés à la source. En Europe, 5 millions de tonnes de textiles sont commercialisés chaque année, tandis que 4 millions de tonnes deviennent des déchets. De plus, depuis le Parlement Européen, la fabrication d'un seul t-shirt en coton nécessite 2 700 litres d'eau douce, soit ce qu'une personne boit en 2,5 ans. Pour éviter le gaspillage d'eau et de textile, ainsi que la production de gaz à effet de serre via la production, la valorisation du textile est importante. Le tri à la source du textile permet de produire de nouvelles fibres pour de nouveaux vêtements ou couvertures, ou encore des matériaux isolants.

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Vêtements usagés, tissus techniques en fin de vie					
Chutes de fabrication/de coupe					

Chiffons usagés					
Linge					
Chaussures					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

**THEME 5 :
VALORISER LES
DECHETS DE
CHANTIER ET LE
REEMPLOI DES
ELEMENTS
DECONSTRUITS
SELECTIVEMENT**



OBJECTIF : Développer des opportunités de reprise ou de réemploi de déchets du BTP, comme matières premières secondaires pour d'autres chantiers (ex : terrassement, remblai...) ou la fabrication de produits (ex : mobilier urbain...). La reprise permet d'éviter le recours à un prestataire et les coûts associés. Le réemploi des matériaux: Lors d'une démolition, les éléments sont déconstruits sélectivement afin d'être utilisés à nouveau, sans passer par le statut de déchets ou passer par le recyclage qui se développe à l'échelle du territoire. À l'inverse du recyclage, le réemploi ne transforme pas la matière. Cette pratique est donc plus économe en énergie.

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Gravats (résidus de chantier)					

Enrobé (issu de l'excavation)					
Chauffe-eaux et appareils électriques					
Parquets cloués ou posés flottants					
Portes intérieures (tout matériaux) y compris huisseries, quincaillerie et poignées					
Appareils sanitaires : cuvettes de WC, urinoirs, lavabos, vasques					
Plafonds suspendus					
Revêtement de sols souples comme la moquette, hors pose collée					
Planchers surélevés (planchers techniques, faux planchers)					
Carreaux et dalles hors pose collée					
Pavés, bordures, dallages, gravillons, terres					

Appareil d'éclairage et éclairages de sécurité					
Cloisons démontables					
Tableaux électriques et disjoncteurs					
Robinetterie sanitaire et mitigeurs					
Mains courantes					
Radiateurs à eau (acier ou fonte)					
Interrupteurs et prises dont nourrices					
Chemins de câble					
Tuiles et ardoises (naturelles ou fibre ciment non amiantées)					
Serrurerie, métallerie, ferronnerie : garde-corps, clôture, poteaux, grilles, portails, caillebotis					
Briques					
Moellons en pierre naturelle					

Charpente en bois, ossatures en bois, escaliers					
Charpentes métalliques, ossatures, escaliers					
Revêtements muraux agrafés ou attachés, bardages					
Cloisons en plaques de plâtre et/ou plaques de bois reconstitué					
Éléments préfabriqués en béton (dalles alvéolées, prédalles, poutrelles, escaliers, appuis de fenêtre etc.)					
Équipements techniques de CVC : production de chauffage, climatisation, ventilation					
Menuiseries extérieures : portes et fenêtres					
Isolants					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

THEME 6 : VALORISER LES DECHETS D'EMBALLAGES	OBJECTIF : Trouver des solutions de reprise ou de réutilisation locales de ces matériaux, plutôt que du recyclage (ex : réutiliser les emballages cartons pour emballer les colis, etc.) pour maintenir la richesse locale et réduire l'impact environnemental.
	

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Cartons-caisse propres					
Cartons-boîte propres					
Sacs et sachets en kraft					
La mousse polyéthylène (PE)					
Bouteilles ou pots en verre					

(après consommation) non cassées					
Seaux, bidons ou boîtes métalliques					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

THEME 7 : MASSIFIER DES FLUX DE DECHETS ET CONSOLIDER DES FILIERES DE REPRISSE



OBJECTIF : Mettre en commun certaines matières (déchets) pour réduire les coûts de collecte et ainsi optimiser les déplacements. De nouvelles activités ou secteurs liés à cette massification des flux pourraient ainsi être créés.

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Papier broyés (issus de bureaux)					
D3E : déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie					
Tube fluo et ampoules					
Piles					
Huiles de vidanges					
Déchets textiles					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

Equipements et Matériels

THEME 8 : VALORISER LES ESPACES DE



STOCKAGE DISPONIBLE ET OPTIMISER LE BESOIN EN FONCIER SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIF :

Certaines entreprises manquent de place pour stocker leur matières premières, produits ou équipements. Parfois c'est un manque de moyens financiers qui empêche d'accéder à la surface supplémentaire. L'objectif est de partager des espaces de stockage disponibles et de valoriser pleinement les surfaces sous-exploitées sur le territoire pour permettre aux entreprises de mieux gérer les flux physiques à proximité de leurs établissements.

Locaux (spécifier surface et activité)					
Station de lavage écologique mutualisée pour la flotte de véhicules lourds					
Espace constructible valorisable (spécifier surface et le type d'activité)					

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Espace de stockage extérieur (spécifier matériel/ matière prime /produit et surface)					
Espace de stockage intérieur (spécifier matériel/ matière prime/ produit et surface)					
Plateforme logistique					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

--

THEME 9 : METTRE EN COMMUN DES EQUIPEMENTS OU LEUR DONNER UNE SECONDE VIE



OBJECTIF : L'objectif est de développer des projets d'économie collaborative sur le territoire et de maximiser l'utilisation des biens qui existent déjà, de mettre en commun des équipements entre entreprises (prêt ponctuel ou achat commun) ou développer des systèmes de don ou de revente d'équipements entre entreprises pour amortir les investissements plus rapidement et/ou accéder à des équipements de qualité supérieure à moindre coût. La révente d'équipement de seconde main peut mobiliser l'intervention de structures de réinsertion professionnelle.

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Location d'équipements de lavage					
Pont bascule					
Presse à déchets					
Nacelle					
Outils de découpe et d'usinage (préciser)					
Balance industrielle à plate-forme					
Pèse palette					
Meuleuse droite					
Visseuses sans fil industrielle					
Autopartage de véhicule					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

THEME 10 : OPTIMISER LE TRANSPORT	OBJECTIF : Lorsque plusieurs entreprises consomment ou rejettent le même type de flux il existe une possibilité de mutualiser la fourniture ou le traitement de ces flux en réalisant des économies financières et environnementales.
--	--

Lorsqu'elles consomment le même type de matières, une mutualisation de cet approvisionnement peut permettre de négocier les prix avec les fournisseurs et de limiter le transport, coûteux sur les plans économique et environnemental. Plusieurs entreprises ayant le même type de flux sortant peuvent aussi en mutualiser la collecte et le traitement. L'optimisation du transport permet là encore de réaliser des gains financiers et environnementaux. Le groupement des volumes permet ensuite, dans certains cas, d'atteindre des quantités suffisantes pour des traitements plus intéressants comme la valorisation.

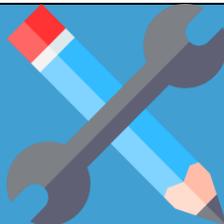
Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Mise à disposition d'un transport à vide (préciser parcours, jours et espace disponible)					
Regroupement des flux de marchandises (préciser parcours, jours et quantité à transporter)					
Groupement d'achats d'équipements de protection					

individuelle (EPI) (préciser)					
Groupement d'achats des matières premières (préciser)					
Groupement d'achats des composants et pièces détachées (préciser)					
Groupement d'achats de fournitures de bureaux (préciser)					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

Compétences

THEME 11 : MUTUALISER LES COMPETENCES	OBJECTIF : Certaines entreprises ont besoin de personnel qualifié sur le long terme, mais ne disposent pas des ressources ou n'ont pas besoin d'un temps plein. Grâce à la mutualisation de compétences, les entreprises du territoire peuvent partager des ressources humaines présentes sur le territoire pour disposer d'une main-d'œuvre aux
--	---



compétences adaptées aux spécificités et variations d'activités locales (par un renfort ponctuel, saisonnier ou via des emplois partagés entre entreprises, etc.).

Mutualiser les compétences offre plusieurs avantages, que ce soit pour les industrielles, artisans, les commerçants, les TPE-PME, et sur différents métiers.

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Technicien bureau d'études, construction mécanique (ou préciser)					
Compétences pour la réalisation de site internet numérique et de communication en général					
Compétences de maintenance équipements, électrique, pneumatique, mécanique					
Compétence en élaboration des plans techniques industriels ou plans					

de fabrication 2D/3D					
Conducteur de chargeuses					
Assistant administratif					
Assistant comptable					
Chargé RH					
Informaticien					
Contrôleur de gestion					
Assistant qualité/Responsable qualité					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

PRESTATIONS

THEME 12 : MUTUALISER LES FORMATIONS	OBJECTIF : Organiser des formations entre entreprises du territoire pour réduire les coûts associés : qu'il s'agisse des frais de déplacement des employés ou des coûts intrinsèques de la formation.
---	--



Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Formation à l'éco-conduite					
Audits croisés inter-entreprises (ISO 50001, QHSE, 5S, etc)					
Formation SST (Sauveteur Secouriste Travail)					
Consignes de sécurité incendie					
Formation habilitation électrique					
Formation CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)					
Anglais					
Formation Autocad 2D/3D					
Formation Eco-conception					

Formation à l'économie de la fonctionnalité					
Formation achats durables					
Formation/Atelier adaptation au changement climatique					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

**THEME 13 :
MUTUALISER LES
ACHATS DE
PRESTATION DE
SERVICE OU DE SOUS-
TRAITANCE**



OBJECTIF : Mettre en place des prestations de services groupées entre les entreprises pour réaliser des économies d'échelle (en contractualisant à plusieurs), améliorer l'efficacité du service et bénéficier de prestations plus réactives, tout en réduisant l'impact environnemental lié à l'exécution des prestations.

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Mutualiser l'entretien des					

vêtements professionnels localement					
Mutualisation collecte/traitement des DIB & recyclage					
Mutualisation collecte/traitement des déchets dangereux (encres, solvants...)					
Gardiennage de site en cas d'alarme, ou levée de doute					
L'entretien des espaces verts					
Nettoyage et désinfection des bacs de transport réutilisables ou lavage des palettes plastiques (préciser)					
Prestation de déneigement (allées, escaliers, parking,)					
Diagnostic des risques physiques liés aux aléas climatiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur					
Diagnostic de qualité de l'air					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :
--

--

ENERGIE

THEME 14 : REDUIRE LES COÛTS ENERGETIQUES ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



OBJECTIF : Minimiser les frais d'installations et partager les fruits de la production d'énergie solaire entre voisins.
Participer à l'effort commun de sobriété énergétique ;
Faire des économies sur sa facture d'électricité ;
Mieux comprendre et maîtriser sa consommation d'électricité.

Lorsque plusieurs entreprises voisines utilisent le même type de vecteur énergétique (vapeur, air comprimé), il peut s'avérer intéressant d'en mutualiser la production. Une optimisation de cette production, une limitation des matériels à acheter et à maintenir permettrait de rationaliser les coûts d'approvisionnement mais également, sur le plan environnemental, de diminuer la consommation énergétique des différentes entités.

photovoltaïques ou ombrières					
photovoltaïques (parkings >1500m2)					
Autoconsommation collective : partager la production d'électricité entre voisins (préciser si producteur ou consommateur)					
Audits énergétiques					
Mutualisation de la production (procédé industriel)					
Récupération de chaleur industrielle					
Installation des bornes de recharge électriques pour les salariés et/ou les clients					

Description d'autres besoins ou ressources non mentionnés / Commentaires :

Ressources (recherchées ou mises à disposition)	Je recherche (Quantité)	Je propose (Quantité)	Non concerné	Prioritaire	Je suis intéressé mais pas prioritaire
Mutualiser les études de faisabilité et techniques pour l'installation des panneaux					

POUR LA SUITE DE LA DEMARCHE

A partir des priorisations des entreprises qui répondront à ce catalogue, un plan d'actions sera élaboré et les modalités de conduite des différents projets retenus y seront précisées (planification de groupes de travail, précision des besoins,

recherche des meilleures solutions, identification et sélection de prestataires, négociation groupée, pilotage, etc.).

Pour nous permettre de garder contact et d'apporter toutes les précisions sur les opportunités d'actions et projets dans le cadre de cette démarche, nous vous remercions de bien vouloir nous laisser vos coordonnées :

Nom de l'entreprise	
Secteur d'activité	
Interlocuteur sur le sujet	
Coordonnées (mail, téléphone, adresse)	

Le Bassin Pompey vous remercie de votre contribution et vous accompagnera dans les projets coopératifs qui émergeront de cette démarche EIT.